



# CARACTERISATION PRELIMINAIRE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

École primaire Saint-Clément-  
Ouest

---

## Rapport final



(+1) 438.794.4749



275, rue Benjamin Hudon  
Saint-Laurent (Qc), H4N 1J1



[www.geninnovation.com](http://www.geninnovation.com)

# Caractérisation préliminaire des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

École Primaire Saint-Clément-Ouest

555 avenue Mitchell, Mont-Royal (Québec)

Rapport présenté à :

**Centre de services scolaires Marguerite-Bourgeoys**

a/s Mme. Audrey Fortier Arseneault, Chargée de projets

Service des ressources matérielles

290 rue Deslauriers

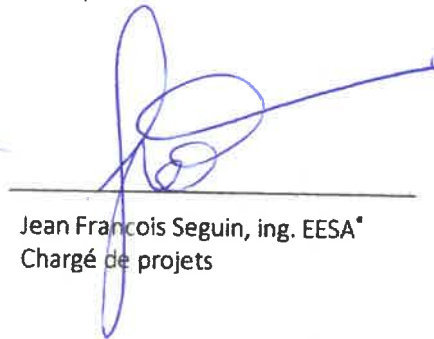
Saint-Laurent (Québec) H4N 1V8

Préparé par :

Révisé par :



Dominic Daoust  
Chargé de projets



Jean François Seguin, ing. EESA\*  
Chargé de projets

N. Réf : D240419-200

Suivi des mises à jour	
Version	Date
Préliminaire	Août 2024
Finale	Août 2024



(+1) 438.794.4749



275, rue Benjamin Hudon  
Saint-Laurent (Qc), H4N 1J1



[www.geninovation.com](http://www.geninovation.com)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>Contexte d'intervention.....</b>	<b>1</b>
1.1	Mandat.....	1
1.2	Objectif de l'étude.....	1
1.3	Localisation et description du bâtiment à l'étude.....	1
1.4	Portée et limitations.....	2
<b>2</b>	<b>Méthodologie.....</b>	<b>3</b>
2.1	Inventaire.....	3
2.2	Stratégie d'échantillonnage.....	3
2.2.1	Matériaux manufacturés.....	3
2.2.2	Matériaux mélangés sur place.....	3
2.3	Laboratoire, méthode et programme d'analyse.....	5
<b>3</b>	<b>Présentation des résultats.....</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Conclusions.....</b>	<b>10</b>

## Tableaux

Tableau 1	Liste des échantillons prélevés dans la zone à l'étude.....	4
Tableau 2	Programme d'analyses.....	6
Tableau 3	Description ds échantillons et des résultats.....	7

## Annexes

Annexe 1	Plan de localisation des échantillons
Annexe 2	Certificats d'analyses
Annexe 3	Rapport photographique

## Acronymes

CNESST	<i>Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail</i>
IRSST	<i>Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en Sécurité du travail</i>
RSST	<i>Règlement sur la santé et la sécurité au travail</i>
US EPA	<i>United States Environmental Protection Agency</i>

## 1 CONTEXTE D'INTERVENTION

### 1.1 Mandat

Dans le cadre d'un projet de rénovation et de réfection des finis de plafonds et éclairage au niveau un (1) du bâtiment sis au 555, avenue Mitchell à Mont-Royal, Montréal, le Centre de Services Scolaire Marguerite-Bourgeoys a mandaté Geninovation afin de réaliser une caractérisation préliminaire des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans les plafonds situés au rez-de-chaussée du bâtiment. La représentante de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Mme. Audrey Fortier Arseneault, a identifié les zones susceptibles de contenir de l'amiante par un rectangle rouge sur le plan du bâtiment au niveau un (1).

### 1.2 Objectif de l'étude

Au Québec, la détermination de la nature des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA) est prescrite par le Règlement sur la santé et la sécurité au travail (RSST).

Les dispositions ont pour objectif de diminuer l'exposition des travailleurs aux poussières d'amiante. Elles impliquent notamment la vérification de la présence d'amiante dans les matériaux susceptibles d'en contenir, avant que ne soient effectués des travaux pouvant émettre des poussières de cette substance.

Les objectifs de la présente étude sont les suivants :

- ◆ Échantillonner aux endroits établis par la CSSMB;
- ◆ Faire analyser les MSCA et interpréter les résultats de laboratoire;
- ◆ Présenter un rapport technique, incluant une description de la méthodologie d'échantillonnage appliquée, les résultats et recommandations ainsi qu'un croquis de localisation des échantillons prélevés.

Ce rapport présente une description du site, la méthodologie utilisée lors des travaux de chantier et en laboratoire ainsi que les résultats obtenus et nos conclusions.

### 1.3 Localisation et description du bâtiment à l'étude

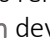
Le bâtiment à l'étude se situe au 555, avenue Mitchell à Mont-Royal, Montréal et il s'agit d'une école primaire construite en 1953.

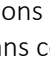
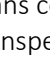
La partie ciblée par la présente étude, telle qu'identifiée par le client, est située au niveau un (1) du bâtiment de l'école, il s'agit de la partie du couloir et des locaux identifiés en rouge.



## 1.4 Portée et limitations

La description et les propriétés des matériaux présentés dans le présent rapport ne sont garanties qu'à l'emplacement où les échantillons ont été prélevés. De ce fait, les conclusions et recommandations sont soumises à cette limitation.

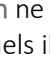
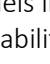
Si au cours des rénovations, les matériaux diffèrent significativement de ceux décrits dans le rapport, Genino  ation devra en être averti rapidement afin de permettre la révision du rapport si nécessaire.

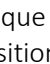
Les investigations menées par Genino  ation pour ce rapport et toutes conclusions ou recommandations présentées dans ce rapport traduisent l'appréciation de Genino  ation, de l'état des lieux observés au moment de l'inspection des lieux à la date ou aux dates indiquées dans ce rapport, ainsi que des informations disponibles au moment de la présentation de ce rapport. Ce rapport a été préparé pour s'appliquer spécifiquement à ce site et est basé, en partie, sur des observations visuelles des lieux, des recherches ainsi que sur des analyses spécifiques (amiante) sur des matériaux précis, tel que décrit dans ce rapport.

À moins d'indications contraires, les conclusions ne peuvent être étendues à des parties de site qui n'étaient pas disponibles pour une investigation directe des matériaux. Des matériaux d'amiante, autres que ceux visés par l'investigation décrite dans ce rapport peuvent exister sur le site, ces matériaux d'amiante peuvent exister dans des endroits du site qui n'ont pas fait l'objet d'une investigation puisque hors de la portée du mandat ou en raison d'une inaccessibilité.

Si l'état du site ou les normes applicables changent ou si des renseignements supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure, des modifications, des constatations, des conclusions et des recommandations dans le présent rapport peuvent être nécessaires.

Il est destiné à l'usage unique et exclusif du client. Toute personne autre que le client qui utilise ce rapport, s'appuie sur ce rapport ou prend une décision basée sur ce rapport en assume seule la responsabilité.

Genino  ation ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie concernant ce rapport et les travaux auxquels il fait référence. Genino  ation décline toute obligation envers toute autre personne ou toute responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard de l'ensemble des pertes, frais, dommages, amendes, pénalités et autres préjudices que pourrait subir toute autre personne en raison de l'utilisation de ce rapport, de la foi qu'elle lui accorde ou de toute décision ou mesure fondée sur ce rapport ou les travaux mentionnés dans ce rapport.

La reproduction ou la distribution du rapport et l'utilisation des informations qu'il contient, en tout ou en partie, autres que pour le client, ne sont pas autorisées sans permission expresse écrite de Genino  ation. Aucune disposition dans le présent rapport ne vise à constituer ou à donner un avis juridique.

## 2 MÉTHODOLOGIE

### 2.1 Inventaire

La campagne d'échantillonnage a été réalisée en date du 16 juillet 2024 par deux (2) techniciens de Genino Vation.

### 2.2 Stratégie d'échantillonnage

Les échantillons ont été prélevés sur une superficie minimale de 5 cm<sup>2</sup>, sur toute l'épaisseur du matériel et ont été placés dans un sac en plastique portant un numéro d'identification unique.

La détermination du nombre d'échantillons nécessaires à la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante s'appuie sur le Guide de gestion sécuritaire de l'amiante, publié par la CNESST et la notion de zone présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO).

Une ZPSO est définie par :

- ◆ Un ou des composants du bâtiment;
- ◆ Le type de matériaux susceptible de contenir de l'amiante (ex. : plâtre ou tuile de vinyle) ;
- ◆ La méthode ou le procédé d'installation ou de construction.

De plus, une ZPSO contient un matériau qui :

- ◆ Est uniforme en texture et en apparence;
- ◆ A été installé en un seul temps;
- ◆ N'apparaît pas être composé de plus d'un type ou avoir plus d'une composition.

En l'absence de réglementation visant l'échantillonnage de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante au Québec, nous nous référons aux normes et lignes directrices américaines ainsi qu'aux règles de l'art qui prévalent dans le domaine de la gestion de l'amiante.

#### 2.2.1 Matériaux manufacturés

Pour les produits manufacturés, aucun échantillonnage n'a été effectué pour ces types de matériaux.

#### 2.2.2 Matériaux mélangés sur place

Pour les matériaux mélangés sur place, le guide explicatif Gestion sécuritaire de l'amiante de la CNESST émis en mai 2013 recommande l'analyse de neuf (9) échantillons par zone présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO) afin de confirmer l'absence ou la présence d'amiante dans ces matériaux. En effet, la distribution d'amiante dans ces matériaux est inégalement répartie, du fait qu'ils soient mélangés sur

place. Plusieurs échantillons doivent donc être analysés pour pallier la variabilité possible dans la composition des matériaux.

Les échantillons ont été prélevés dans le plafond du rez-de-chaussée, dans la zone identifiée en rouge par la chargée de projets.

Au total vingt-deux (22) échantillons des différentes tuiles et/ou crépi au plafond ont été récupérés dans les locaux et corridors.

Tableau 1: Liste des échantillons prélevés dans la zone à l'étude

Numéro de l'échantillon	Type du matériau	Emplacement
S8-TP-(Tuile)-Ech1	Tuile plafond	Niveau 1, local
S8-Gypse-Plafond-Ech2	Gypse plafond	Niveau 1, local
S8-Gypse-Mur-Ech3	Gypse mur	Niveau 1, local
S8-Gypse-Plafond-Ech4	Gypse plafond	Niveau 1, local
C300-T.P.-Ech5	Tuile plafond	Niveau 1, corridor
S7-T.P.-Ech6	Tuile plafond	Niveau 1, local
S7-Gypse-Plafond-Ech7	Gypse plafond	Niveau 1, local
S6-T.P.-Ech8	Tuile plafond	Niveau 1, local
S6-Gypse-Plafond-Ech9	Gypse plafond	Niveau 1, local
S3-Colle. PI-Ech10	Colle plafond	Niveau 1, local
S24-T.P.-Ech11	Tuile plafond	Niveau 1, local
S18B-T.P.-Ech12	Tuile plafond	Niveau 1, local

C28-T.P.-Ech13	Tuile plafond	Niveau 1, corridor
C18A-Gypse-Plafond-Ech14	Gypse plafond	Niveau 1, corridor
C200-T.P.-Ech15	Tuile plafond	Niveau 1, corridor
Sortie 2-Gypse-Plaf-Ech16	Gypse plafond	Niveau 1, local
S27-Crepis-Plaf-Ech17	Crépi plafond	Niveau 1, local
S27-Crepis-Plaf-Ech18	Crépi plafond	Niveau 1, local
S27-Crepis-Plaf-Ech19	Crépi plafond	Niveau 1, local
S27-Crepis-Plaf-Ech20	Crépi plafond	Niveau 1, local
S27B-Crepis-Plaf-Ech21	Crépi plafond	Niveau 1, local
S27B-Crepis-Renov-Plf-Ech22	Crépi plafond	Niveau 1, local

### 2.3 Laboratoire, méthode et programme d'analyse

Le laboratoire EMSL Canada Inc. a été sélectionné pour effectuer l'analyse des échantillons de matériaux, susceptibles de contenir de l'amiante. Ce laboratoire est recommandé par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

La détermination de la nature des échantillons a été réalisée en suivant la méthode MLP - IRSST 244 pour les matériaux pulvérulents qui utilisent la microscopie à polarisation et dispersion de couleurs. Cette méthode est basée sur le principe de comparaison avec des mélanges de concentration connue.

Avec ces méthodes, il faut considérer que le matériau contient de l'amiante lorsque le résultat de l'analyse de l'un des échantillons du matériau est « < 1 % » ou l'une des gammes supérieures (« 1-5 % », « 5-10 % »). Au Québec, un matériau est considéré comme contenant de l'amiante lorsque sa concentration en amiante est égale ou supérieure à 0,1 %.

Lorsque de l'amiante est détecté dans une ZPSO, les échantillons subséquents provenant de la même ZPSO ne sont pas analysés puisque toute la ZPSO est considérée comme contenant de l'amiante. Ainsi, le tableau suivant indique la méthode d'analyse utilisée ainsi que le nombre d'échantillons soumis et analysés.

Tableau 2 : Programme d'analyses

Méthode d'analyse	Nombre d'échantillons	
	Soumis	Analysés
MLP-IRSST 244	22	22



### 3 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le tableau 3 présente les résultats d'analyse pour le matériau soumis au dépistage de l'amiante. Le cadre jaune dans la dernière colonne indique l'échantillon contenant de l'amiante.

L'annexe 1 présente l'emplacement des échantillons prélevés. Les certificats d'analyses, détaillant toutes les couches analysées par échantillon, sont joints à l'annexe 2. Et finalement, des photographies prises lors de l'échantillonnage sont présentées à l'annexe 3.

Tableau 3 : Description des échantillons et des résultats

Numéro de l'échantillon	Type du matériau	Emplacement	Résultat des analyses
S8-TP-(Tuile)-Ech1	Tuile plafond	Niveau 1, local	Non Détecté
S8-Gypse-Plafond-Ech2	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Plâtre) Trace Chrysotile
S8-Gypse-Plafond-Ech2	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Crépi) <1% Chrysotile
S8-Gypse-Mur-Ech3	Gypse mur	Niveau 1, local	(Composé à joint) Non Détecté
S8-Gypse-Mur-Ech3	Gypse mur	Niveau 1, local	(Placoplatre) Non Détecté
S8-Gypse-Plafond-Ech4	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Composé à joint) Non Détecté
S8-Gypse-Plafond-Ech4	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Plâtre) Non Détecté
S8-Gypse-Plafond-Ech4	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Crépi) <1% Chrysotile

C300-T.P.-Ech5	Tuile plafond	Niveau 1, corridor	Non Détecté
S7-T.P.-Ech6	Tuile plafond	Niveau 1, local	Non Détecté
S7-Gypse-Plafond-Ech7	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Plâtre) Non Détecté
S7-Gypse-Plafond-Ech7	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Crépi) 1% Chrysotile
S6-T.P.-Ech8	Tuile plafond	Niveau 1, local	Non Détecté
S6-Gypse-Plafond-Ech9	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Plâtre) <1% Chrysotile
S6-Gypse-Plafond-Ech9	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Crépi) 1% Chrysotile
S3-Colle. PI-Ech10	Colle plafond	Niveau 1, local	(Tuile) Non Détecté
S3-Colle. PI-Ech10	Colle plafond	Niveau 1, local	(Colle) Non Détecté
S24-T.P.-Ech11	Tuile plafond	Niveau 1, local	30% Chrysotile
S18B-T.P.-Ech12	Tuile plafond	Niveau 1, local	Non Détecté
C28-T.P.-Ech13	Tuile plafond	Niveau 1, corridor	Non Détecté
C18A-Gypse-Plafond-Ech14	Gypse plafond	Niveau 1, corridor	(Plâtre) Non Détecté

S18A-Gypse-Plafond-Ech14	Gypse plafond	Niveau 1, corridor	(Crépi) <1% Chrysotile
C200-T.P.-Ech15	Tuile plafond	Niveau 1, corridor	Non Détecté
Sortie 2-Gypse-Plaf-Ech16	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Plâtre) Non Détecté
Sortie 2-Gypse-Plaf-Ech16	Gypse plafond	Niveau 1, local	(Crépi) <1% Chrysotile
S27-Crepis-Plaf-Ech17	Crépi plafond	Niveau 1, local	(Plâtre) 2% Chrysotile
S27-Crepis-Plaf-Ech17	Crépi plafond	Niveau 1, local	(Crépi) <1% Chrysotile
S27-Crepis-Plaf-Ech18	Crépi plafond	Niveau 1, local	Stop 1 <sup>er</sup> positif
S27-Crepis-Plaf-Ech19	Crépi plafond	Niveau 1, local	Stop 1 <sup>er</sup> positif
S27-Crepis-Plaf-Ech20	Crépi plafond	Niveau 1, local	Stop 1 <sup>er</sup> positif
S27B-Crepis-Plaf-Ech21	Crépi plafond	Niveau 1, local	Stop 1 <sup>er</sup> positif
S27B-Crepis-Renov-Plf-Ech22	Crépi plafond	Niveau 1, local	(Plâtre) 1% Chrysotile
S27B-Crepis-Renov-Plf-Ech22	Crépi plafond	Niveau 1, local	(Crépi) 1% Chrysotile

## 4 CONCLUSIONS

Dans le cadre d'un projet de réfection des finis de plafond et éclairage de certains locaux du niveau un (1) du bâtiment de l'école primaire Saint-Clément Ouest, situé au 555 avenue Mitchell, Mont-Royal à Montréal, de l'amiante a été détecté dans :

- 1- Gypse du plafond local S8 (classe maternelle) ;
- 2- Gypse du plafond local S7 (arts plastiques) ;
- 3- Gypse du plafond local S6 (classe maternelle) ;
- 4- Tuile du plafond local S24 (local TES) ;
- 5- Gypse du plafond local S18A (bureau ergothérapie) ;
- 6- Gypse du plafond local S22A (vestibule) ;
- 7- Crépi du plafond local S27 (orthopédagogie) ;
- 8- Crépi du plafond local S27A (soutien linguistique) ;

Selon le Code de la sécurité pour les travaux de construction (S-2.1, r.4) art. 3.23, **les travaux devront être réalisés dans des conditions d'amiante à risque élevé pour tous les locaux présents dans la zone de travail identifié par un rectangle rouge.** Effectivement, considérant les ZSPO (Zone Présentant une Similitude d'Ouvrage), l'année de construction du bâtiment, les matériaux utilisés, la friabilité, la quantité, la condition des éléments analysés. Pour toutes ces raisons, l'ensemble des travaux des finis de plafonds et éclairage sont considérés à risque élevé.

## LIMITES D'UTILISATION DU RAPPORT

Les données factuelles, les interprétations et les recommandations précédentes se rapportent uniquement au projet décrit dans ce rapport et ne s'appliquent à aucun autre projet ou site. Ce rapport a été préparé pour le seul bénéfice de notre client. Nous déclinons toutes responsabilités ou obligations associées à l'utilisation de ce rapport par une tierce personne, de même que toute décision qui en découle lui est strictement imputable.

Les recherches, les entrevues et l'inspection effectuées sur le terrain ayant mené aux conclusions de la présente étude ne sont pas des informations scientifiques, mais plutôt des jugements professionnels établis selon la pertinence des informations recueillies dans les délais alloués.

L'interprétation environnementale présentée dans ce rapport et les conclusions qui en découlent sont probabilistes et fournies à titre indicatif puisqu'elles sont fondées sur les données recueillies.

Les niveaux de contamination des sols, s'il y a lieu, ont été déterminés à partir des résultats d'analyses chimiques effectuées sur un nombre limité d'échantillons. La nature et le degré de contamination entre les points d'échantillonnage peuvent varier par rapport aux conditions rencontrées à l'endroit où ont été prélevés les échantillons analysés compte tenu de la nature souvent ponctuelle et hétérogène des phénomènes de contamination environnementale. Les résultats obtenus n'impliquent en aucune façon l'absence ou la présence de concentrations de contaminants à des endroits autres que ceux sondés.

Le choix des paramètres analysés est basé sur notre connaissance de l'historique du site et des contaminants susceptibles d'y être retrouvés. Le fait qu'un paramètre n'ait pas été analysé, n'exclut pas qu'il puisse être présent à une concentration supérieure au bruit de fond naturel ou à la limite de détection de ce paramètre.

Les niveaux de conformité décrits correspondent à ceux observés ou constatés à l'endroit et à la date d'observation mentionnée dans le rapport au cours de l'inspection. Ces conditions peuvent varier selon les saisons ou à la suite d'activités sur des sites adjacents.

De plus, outre les différentes informations obtenues, il est possible que, des structures souterraines et/ou objets, équipements ou installations non visibles ou enfouies soient présents sur le site sans qu'ils aient été mentionnés dans ce rapport. Si des enquêtes subséquentes révélaient des informations ou observations différentes, il ne faudrait donc pas en déduire que la présente évaluation environnementale n'a pas été exécutée de manière conforme.

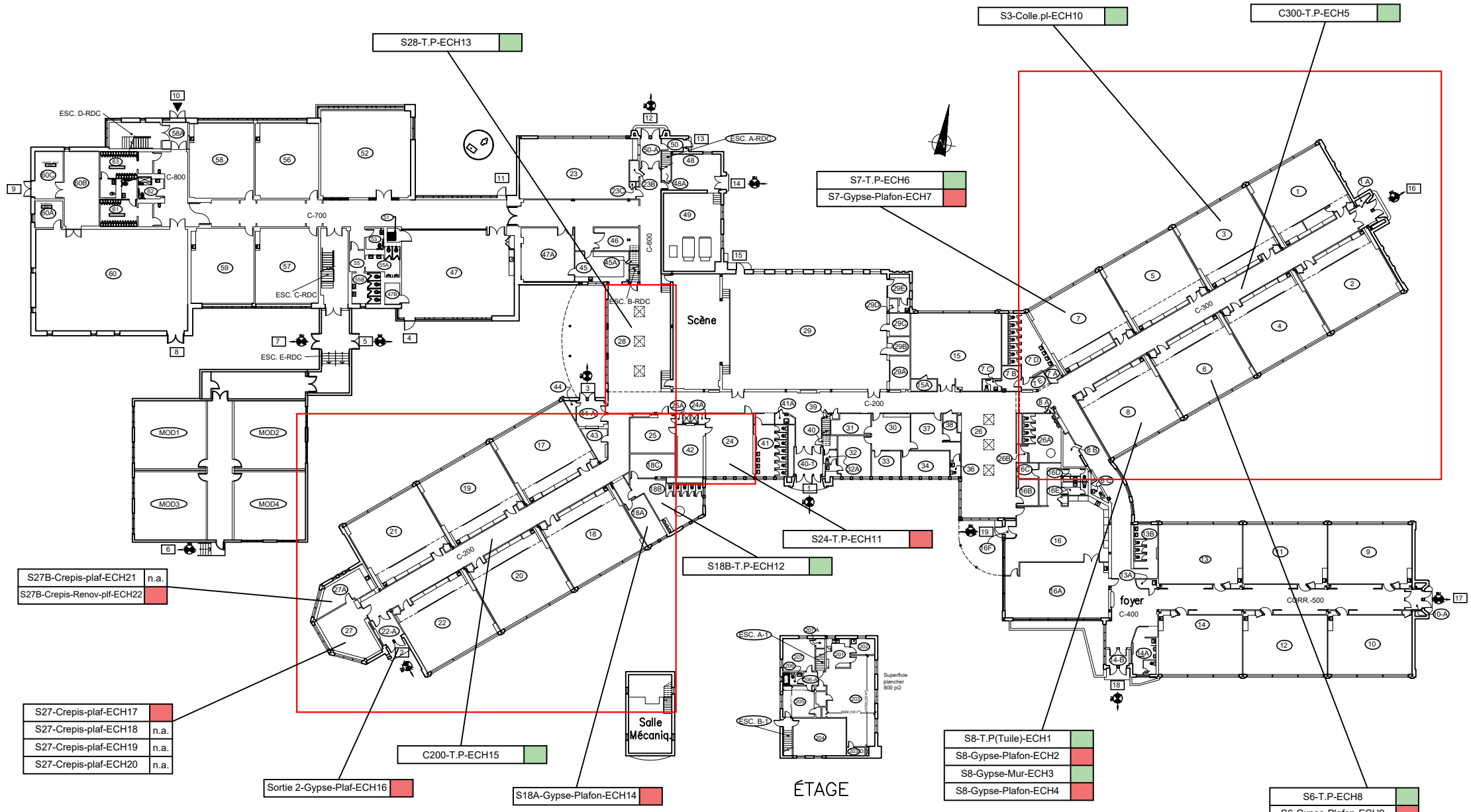
L'interprétation des données, les commentaires et les recommandations contenues dans le rapport sont fondés, au meilleur de notre connaissance à partir de la documentation consultée disponible au moment de l'étude, des entrevues effectuées avec les différents intervenants jugés pertinents, des politiques, des critères et des règlements en vigueur en matière environnementale. Nous nous réservons le droit de rectifier toute conclusion établie sur la base des informations fournies par une tierce partie ou par le client et qui s'avéraient incorrectes ou faussement rapportées ou sur une base d'informations additionnelles rendues disponibles et qui ne l'étaient pas auparavant ou n'avaient pas été divulguées.



Les conclusions et recommandations de ce rapport ne sont valides qu'au moment où les informations dont elles découlent sont recueillies.

# Annexe 1

## Plan de localisation des échantillons



**LÉGENDE:**

- Zone des prélèvements
- Non détectée
- Détectée

Fond de plan : Autocad - Plan Fournit par le client



**PROJET:**  
**CARACTÉRISATION CILÉE DE MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE**

École Primaire St-Clément Ouest  
 555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC

**CLIENT:** Centre de services scolaires  
 Marguerite-Bourgeoys

**TITRE:**  
**LOCALISATION DES ÉCHANTILLONS ET RESULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES**

DESSINÉ PAR: Luvensky Angelo Pierre, Tech.

APPROUVÉ PAR: Nasser Boutora, ing.

ÉCHELLE: ÉCHELLE GRAPHIQUE

## Annexe 2

### Certificats d'analyses



# EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143

<http://www.EMSL.com> / [MontrealLab@EMSL.com](mailto:MontrealLab@EMSL.com)

Réf. Commande: 682400602

N° Client: 55GENN75

Bon de Commande: D240419-200

N° Projet:

**Attn:** Vilma Goldstein  
Geninnovation Inc.  
275, rue Benjamin-Hudon  
Montréal, QC H4N 1J1

**Téléphone:** (438) 794-4749

**Fax:**

**Date de Réception:** 18/7/2024

**Date du Prélèvement:**

**Date de l'analyse:** 24/7/2024

**Proj:** D240419-200

## Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante		Amiante
				Fibreux	Non Fibreux	
1 EMSL 682400602-0001	S8 - T.P. (Tuile)-ECH1	Brun clair	MLP 24/7/2024	95.0%	5.0%	Non Détecté
2- Plâtre EMSL 682400602-0002	S8-Gypse-Plafond-ECH2	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Trace Chrysotile
2- Crépi EMSL 682400602-0002A	S8-Gypse-Plafond-ECH2	Blanc/Beige	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	<1% Chrysotile
3- Composé à Joint EMSL 682400602-0003	S8-Gypse Mur-ECH3	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
3- Placoplatre EMSL 682400602-0003A	S8-Gypse Mur-ECH3	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
4- Composé à Joint EMSL 682400602-0004	S8-Gypse-Plafond-ECH4	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
4- Plâtre EMSL 682400602-0004A	S8-Gypse-Plafond-ECH4	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
4- Crépi EMSL 682400602-0004B	S8-Gypse-Plafond-ECH4	Blanc/Beige	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	<1% Chrysotile
5 EMSL 682400602-0005	C300-T.P.-ECH5	Beige	MLP 24/7/2024	80.0%	20.0%	Non Détecté
6 EMSL 682400602-0006	S7-T.P.-ECH6	Brun clair	MLP 24/7/2024	95.0%	5.0%	Non Détecté
7- Plâtre EMSL 682400602-0007	S7-Gypse-Plafond-ECH7	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
7- Crépi EMSL 682400602-0007A	S7-Gypse-Plafond-ECH7	Beige	MLP 24/7/2024	0.0%	99.0%	1% Chrysotile
8 EMSL 682400602-0008	S6-T.P.-ECH8	Brun clair	MLP 24/7/2024	95.0%	5.0%	Non Détecté
9- Plâtre EMSL 682400602-0009	S6-Gypse-Plafond-ECH9	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	<1% Chrysotile
9- Crépi EMSL 682400602-0009A	S6-Gypse-Plafond-ECH9	Blanc/Beige	MLP 24/7/2024	0.0%	99.0%	1% Chrysotile
10- Tuile EMSL 682400602-0010	S3-Colle. PI-ECH10	Brun clair	MLP 24/7/2024	95.0%	5.0%	Non Détecté
10- Colle EMSL 682400602-0010A	S3-Colle. PI-ECH10	Brun	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté

Rapport initial du: 25/7/2024





# EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143

<http://www.EMSL.com> / [MontrealLab@EMSL.com](mailto:MontrealLab@EMSL.com)

Réf. Commande: 682400602

N° Client: 55GENN75

Bon de Commande: D240419-200

N° Projet:

## Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante		Amiante
				Fibreux	Non Fibreux	
11 EMSL 682400602-0011	S24-T.P.ECH11	Gris/Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	70.0%	30% Chrysotile
12 EMSL 682400602-0012	S18B-T.P.-ECH12	Beige	MLP 24/7/2024	65.0%	35.0%	Non Détecté
13 EMSL 682400602-0013	C28-T.P.-ECH13	Brun clair	MLP 24/7/2024	95.0%	5.0%	Non Détecté
14- Plâtre EMSL 682400602-0014	C18A-Gypse-Plafond-ECH14	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
14- Crépi EMSL 682400602-0014A	C18A-Gypse-Plafond-ECH14	Blanc/Beige	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	<1% Chrysotile
15 EMSL 682400602-0015	C200-T.P.-ECH15	Brun clair	MLP 24/7/2024	95.0%	5.0%	Non Détecté
16- Plâtre EMSL 682400602-0016	Sortie 2-Gypse-Plaf-ECH16	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	Non Détecté
16- Crépi EMSL 682400602-0016A	Sortie 2-Gypse-Plaf-ECH16	Blanc/Beige	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	<1% Chrysotile
17- Plâtre EMSL 682400602-0017	S27-Crepis-Plaf-ECH17	Blanc	MLP 24/7/2024	5.0%	93.0%	2% Chrysotile
17- Crépi EMSL 682400602-0017A	S27-Crepis-Plaf-ECH17	Blanc/Beige	MLP 24/7/2024	0.0%	100.0%	<1% Chrysotile
18 EMSL 682400602-0018	S27-Crepis-Plaf-ECH18		MLP 24/7/2024	NA		Stop Positif (Non Analysé)
19 EMSL 682400602-0019	S27-Crepis-Plaf-ECH19		MLP 24/7/2024	NA		Stop Positif (Non Analysé)
20 EMSL 682400602-0020	S27-Crepis-Plaf-ECH20		MLP 24/7/2024	NA		Stop Positif (Non Analysé)
21 EMSL 682400602-0021	S27B-Crepis-Plaf-ECH21		MLP 24/7/2024	NA		Stop Positif (Non Analysé)
22- Plâtre EMSL 682400602-0022	S27B-Crepis-Renov-Pif-ECH22	Blanc	MLP 24/7/2024	0.0%	99.0%	1% Chrysotile
22- Crépi EMSL 682400602-0022A	S27B-Crepis-Renov-Pif-ECH22	Blanc/Beige	MLP 24/7/2024	0.0%	99.0%	1% Chrysotile

Rapport initial du: 25/7/2024



# EMSL Canada Inc.

4210 rue Seré Ville Saint-Laurent, QC H4T 1A6

Tél/Fax (438) 338-9142 / (438) 338-9143

<http://www.EMSL.com> / [MontrealLab@EMSL.com](mailto:MontrealLab@EMSL.com)

Réf. Commande: 682400602

N° Client: 55GENN75

Bon de Commande: D240419-200

N° Projet:

## Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI /	Partie non-amiante		Amiante
			Date d'analyse	Fibreux	Non Fibreux	

### Analyste(s):

Hailey Pelland

MLP(29)

Examiné et approuvé par:

Matthew Davis ou autre signataire autorisé

Les intervalles de concentration applicables à la méthode d'analyse de l' IRSST 244 sont les suivantes: ND (non détecté), Trace (4 fibres ou moins, contamination possible), <1%, (1 à 5%), (entre 5 à 10%), (entre 10 à 25%), (entre 25 à 50%), (entre 50 à 75 %), (entre 75 à 90%), (> 90%). Les tuiles de plancher signalés comme "Non détecté" ou "Trace" par l'analyse de MLP doivent être analysés par MET (Méthode ELAP 198.4). La limite de détection pour les échantillons "Non détecté" est <0.1%. En raison des limites inhérentes à la méthode MLP, les fibres d'amiante de dimensions inférieures à la limite de la résolution ne seront pas détectées. Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons testés, et ne peut être reproduit sous aucune forme sans l'accord écrite d'EMSL. La responsabilité d'EMSL est limitée au coût de l'analyse. EMSL ne porte aucune responsabilité pour les activités de collecte d'échantillon ou des limites des méthodes analytiques. L'interprétation et l'utilisation des résultats des tests sont à la charge du client. Les échantillons ont été reçus en bon état, sauf indication contraire.

Analyses effectués par EMSL Canada Inc. Ville Saint-Laurent, QC PLM IRSST: NVLAP Lab Code 201052-0, TEM IRSST: NYS ELAP Lab Code 12163

Rapport initial du: 25/7/2024



**Asbestos Chain of Custody**  
**EMSL Order Number (Lab Use Only):**

682400602

EMSL CANADA, INC.  
 4200 RUE SERÉ  
 VILLE ST LAURENT, QC H4T 1A6  
 PHONE: (438) 338-9142  
 FAX: (438) 338-9143

Company : Geninovation Inc.		EMSL Customer ID: 55GNNO29	
Street: 275, rue Benjamin -Hudon		City: Montréal	State/Province: Qc
Zip/Postal Code: H4N 1J1	Country: Canada	Report To (Name): Vilma Goldstein / Nasser Boutora	
Telephone #: 438-794-4749	Fax #:	Email Address: vilma@geninovation.com	
Project Name/Number: D240419-200 (Compte payable @ Geninovation Inc. L. M. in boutora@geninovation.com)			
Please Provide Results: <input type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Email		Purchase Order: D240419-200	State/Province Samples Taken: Qc

EMSL-Bill to:  Same  Different - If Bill to is Different note instructions in Comments\*\*  
 Third Party Billing requires written authorization from third party

**Turnaround Time (TAT) Options\* - Please Check**  
 3 Hour  6 Hour  24 Hour  48 Hour  72 Hour  96 Hour  1 Week  2 Week

\*For TEM Air 3 hours through 6 hours, please call ahead to schedule. \*There is a premium charge for 3 Hour TEM AHERA or EPA Level II TAT. You will be asked to sign an authorization form for this service. Analysis completed in accordance with EMSL's Terms and Conditions located in the Analytical Price Guide.

<b>PCM - Air</b> <input type="checkbox"/> NIOSH 7400 <input type="checkbox"/> IRSST PCM <b>PLM - Bulk (reporting limit)</b> <input type="checkbox"/> PLM EPA 600/R-93/116 (<1%) <input type="checkbox"/> 400 PTCT (<0.25%) <input type="checkbox"/> 1000 PTCT (<0.1%) <input type="checkbox"/> PLM EPA NOB (<1%) <input type="checkbox"/> 400 PTCT (<0.25%) <input type="checkbox"/> 1000 PTCT (<0.1%) <input checked="" type="checkbox"/> IRSST PLM <input type="checkbox"/> NIOSH 9002 (<1%) <input type="checkbox"/> Other	<b>TEM - Air</b> <input type="checkbox"/> AHERA 40 CFR, Part 763 <input type="checkbox"/> NIOSH 7402 <input type="checkbox"/> EPA Level II <b>TEM - Bulk</b> <input type="checkbox"/> TEM EPA NOB <input type="checkbox"/> IRSST TEM (NYS 198.4) <b>TEM - Dust</b> <input type="checkbox"/> Microvac - ASTM D 5755 <input type="checkbox"/> Wipe - ASTM D6480 <b>TEM - Water</b> <input type="checkbox"/> EPA 100.2 (All fibre sizes) <input type="checkbox"/> EPA 100.2 (Fibres >10µm)	<b>Soil/Rock/Vermiculite</b> <input type="checkbox"/> PLM EPA 600/R-93/116 with milling prep (<0.25%) <input type="checkbox"/> PLM EPA 600/R-93/116 with milling prep (<0.1%) <input type="checkbox"/> TEM EPA 600/R-93/116 with milling prep (<0.1%) <input type="checkbox"/> TEM EPA 600/R-93/116 with milling prep (<0.01%) <input type="checkbox"/> ASTM D7521 Sieve Method <input type="checkbox"/> TEM Qualitative via Filtration Prep <input type="checkbox"/> TEM Qualitative via Drop Mount Prep <input type="checkbox"/> Cincinnati Method EPA 600/R-04/004 - PLM/TEM* *(required for vermiculite in BC and NS) <b>Asphalt</b> <input type="checkbox"/> PLM EPA Gravimetric with milling prep (<0.25%)
---	---	---

Check For Positive Stop - Clearly Identify Homogenous Groups Filter Pore Size (Air Samples):  0.8µm  0.45µm

Samplers Name: \_\_\_\_\_ Sampler's Signature: \_\_\_\_\_

Sample #	Sample Description	Volume/Area (Air) HA # (Bulk)	Date/Time Sampled
1	S8- T.P (Tuile) ECH1		
2	S8-Gypse-Plafon -Ech2		
3	S8-Gypse Mur-ECH3		
4	S8-Gypse-Plafond-EH4		
5	C300-T.P -ECH5		
6	S7 T.P -ECH 6		
7	S7-Gypse-Plafond -ECH7		

Client Sample # (s): \_\_\_\_\_ Total # of Samples: \_\_\_\_\_

Relinquished (Client): \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ Time: \_\_\_\_\_

Received (Lab): *(Signature)* Date: *18 juillet 2014* Time: *1330*

Comments/Special instructions: \_\_\_\_\_





**Asbestos Chain of Custody**  
**EMSL Order Number (Lab Use Only):**

EMSL CANADA, INC.  
 4200 RUE SERÉ  
 VILLE ST LAURENT, QC H4T 1A6  
 PHONE: (438) 338-9142  
 FAX: (438) 338-9143

*Additional Pages of the Chain of Custody are only necessary if needed for additional sample information*

Sample #	Sample Description	Volume/Area (Air) HA # (Bulk)	Date/Time Sampled
8	S6-T.P-ECH8		
9	S6-Gypse-Plafond-ECH9		
10	S3-Colle.pl-ECH10		
11	S24-T.P-ECH11		
12	S18B-T.P-ECH12		
13	C28-T.P-ECH13		
14	C18A-Gypse-Plafond-ECH14		
15	C200-T.P-ECH15		
16	Sortie 2-Gypse-Plaf-ECH16		
17	S27-Crepis-plaf-ECH17	① } ter positif ② } ③ } ④ }	
18	S27-Gypse-Plaf-ECH18		
19	S27-Crepis-Plaf-ECH19		
20	S27-Crepis-Plaf-ECH20		
21	S27B-Crepis-Plaf-ECH21		
22	S27B-Crepis -Renov-plf-ECH22		

\*Comments/Special Instructions:



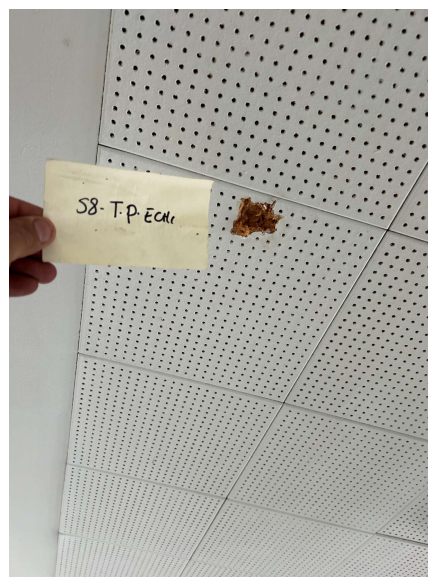


## Annexe 3

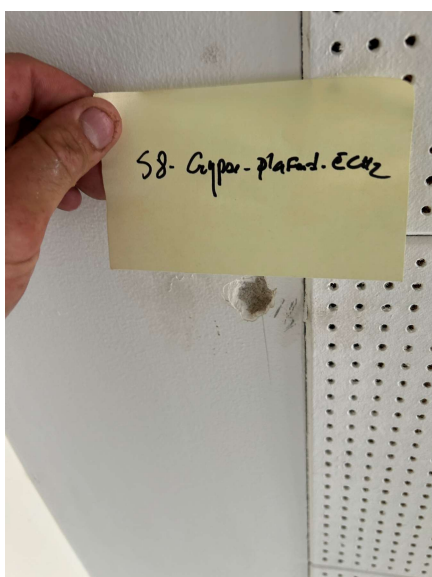
# Rapport photographique



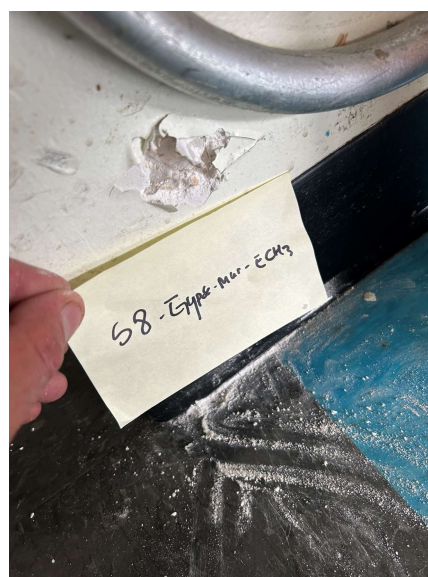
*Photographie 1 : S8-TP-ECH 1*



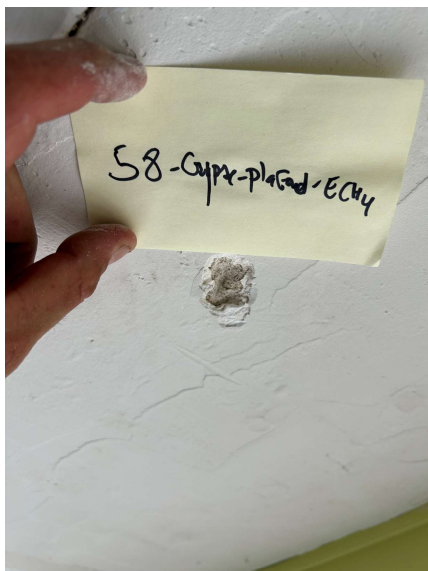
*Photographie 2 : S8-TP-ECH 1 (Duplicata)*



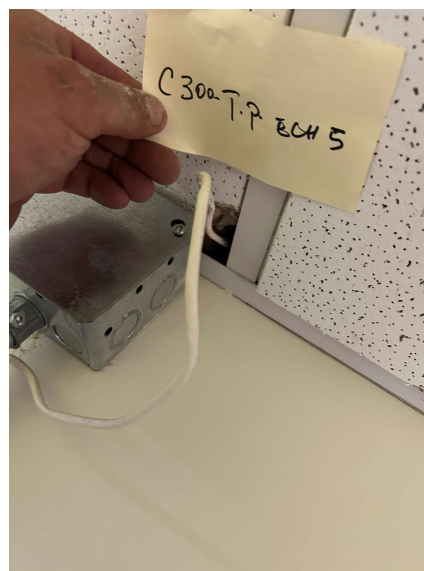
*Photographie 3: S8-GYPSE-PLAFOND -ECH 2*



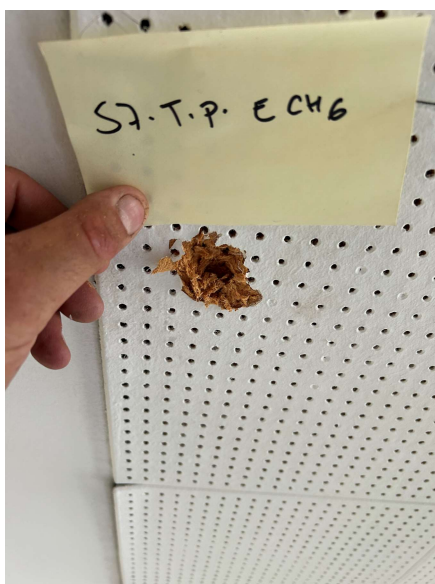
*Photographie 4 : S8-GYPSE-MUR-ECH 3*



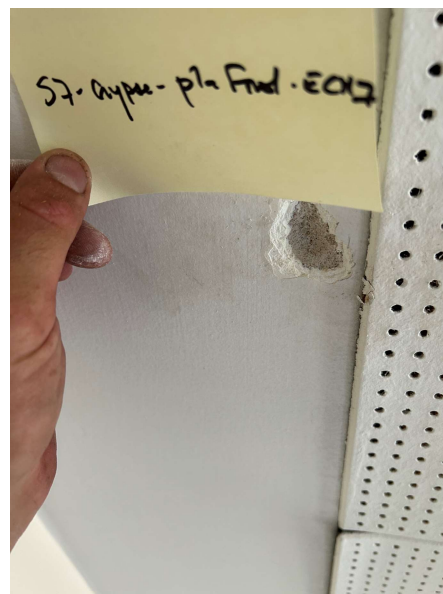
Photographie 5 : S8-GYPSE-PLAFOND-ECH 4



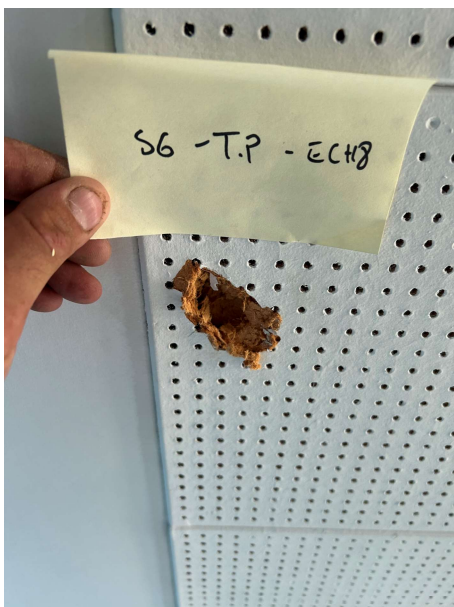
Photographie 6 : C300-TP-ECH 5



Photographie 7 : S7-TP-ECH 6



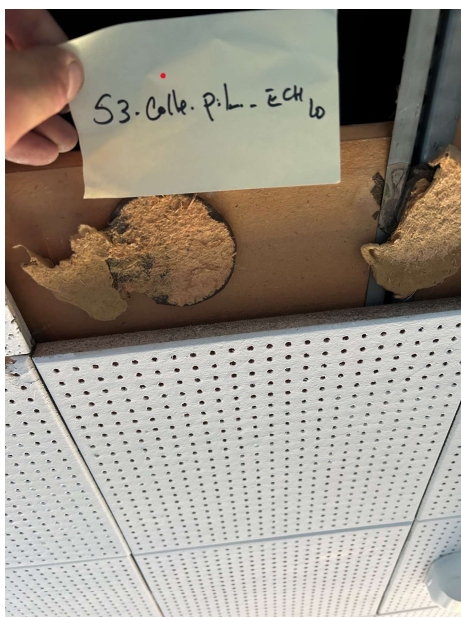
Photographie 8 : S7-GYPSE-PLAFOND-ECH 7



Photographie 9 : S6-TP-ECH 8



Photographie 10 : S6-GYPSE-PLAFOND-ECH 9

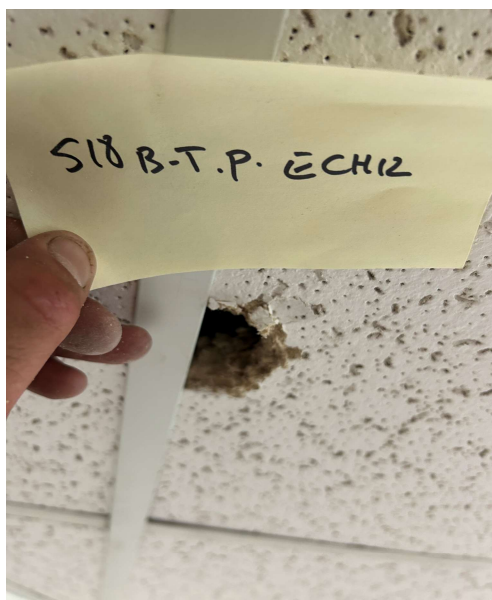


Photographie 11 : S3-COLLE-PLAFOND-ECH 10

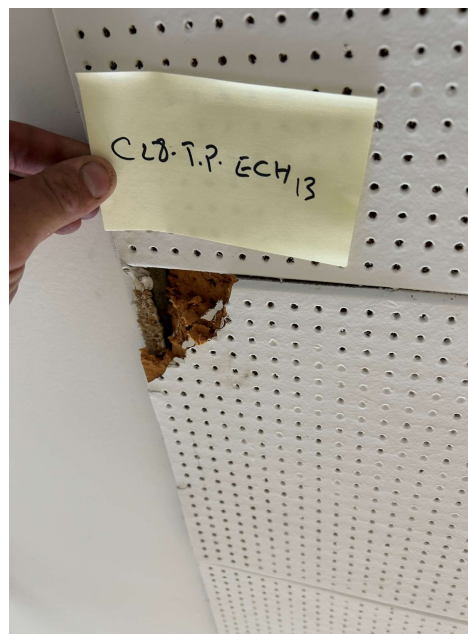


Photographie 12 : S24-TP-ECH 11

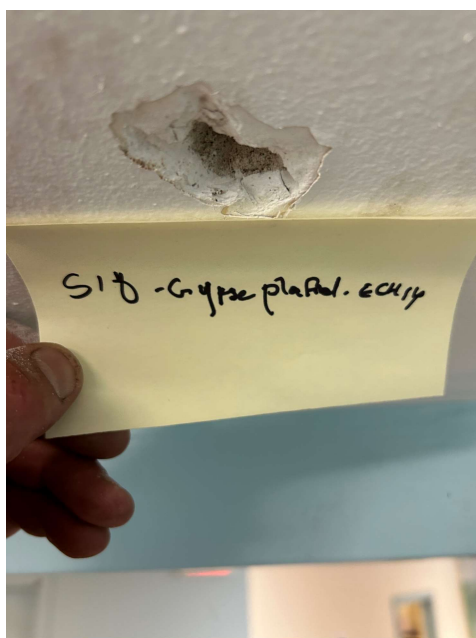




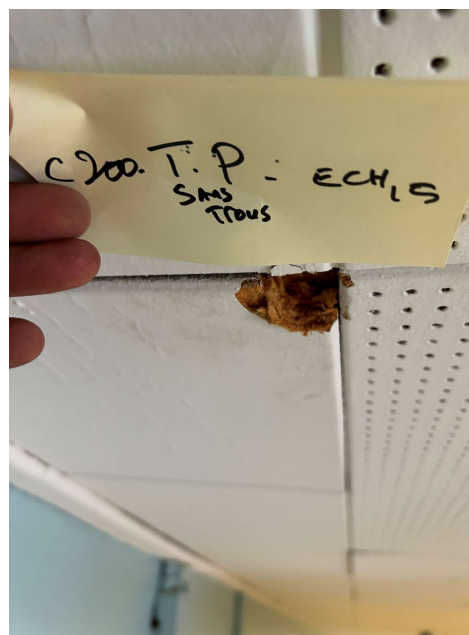
*Photographie 13 : S18 B-TP-ECH 12*



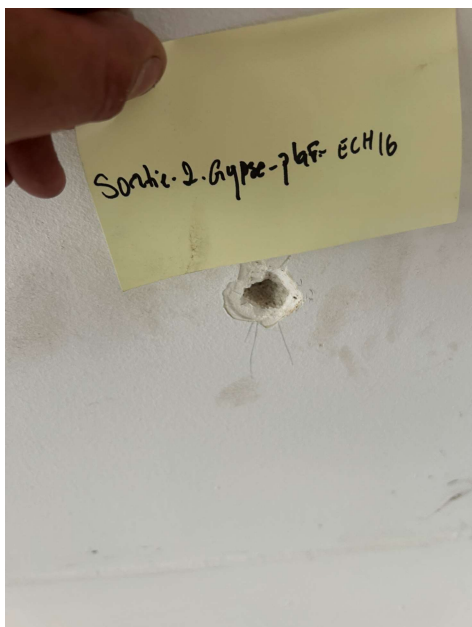
*Photographie 14 : C28-TP-ECH 13*



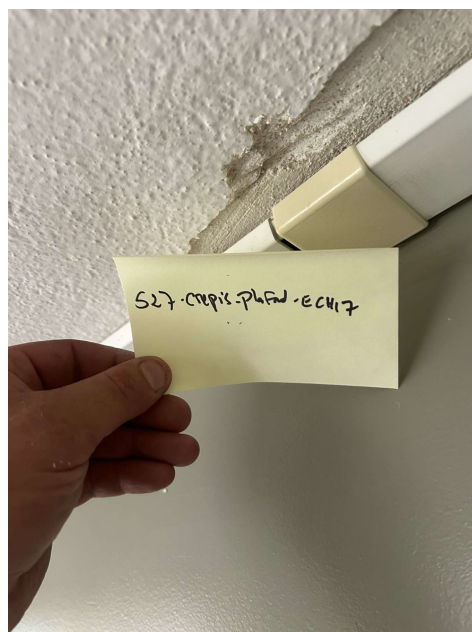
*Photographie 15 : S18-GYPSE-PLAFOND-ECH 14*



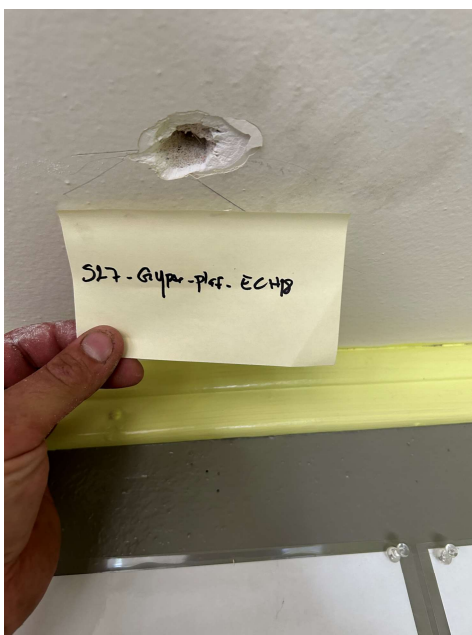
*Photographie 16 : C200-TP SANS TROUS-ECH 15*



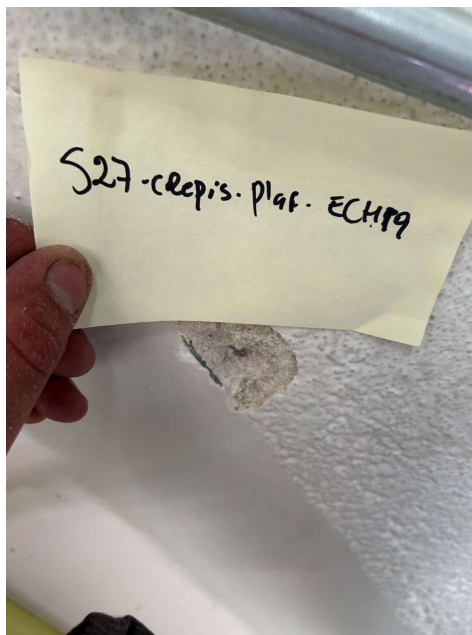
**Photographie 17** : SORTIE 2-GYPSE-PLAFOND-ECH 16



**Photographie 18** : S27-CREPIE-PLAFOND-ECH 17

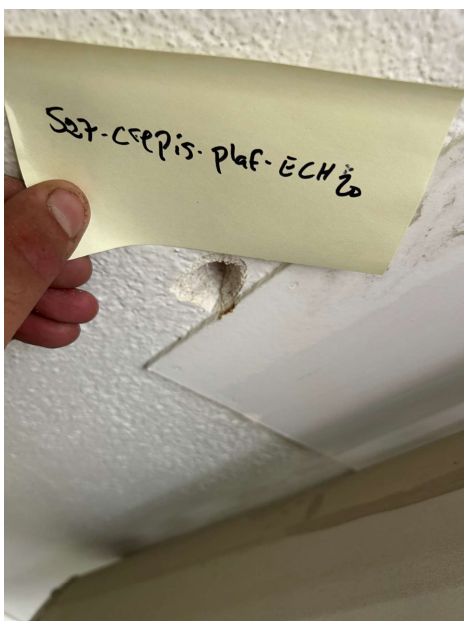


**Photographie 19** : S27-GYPSE-PLAFOND-ECH 18

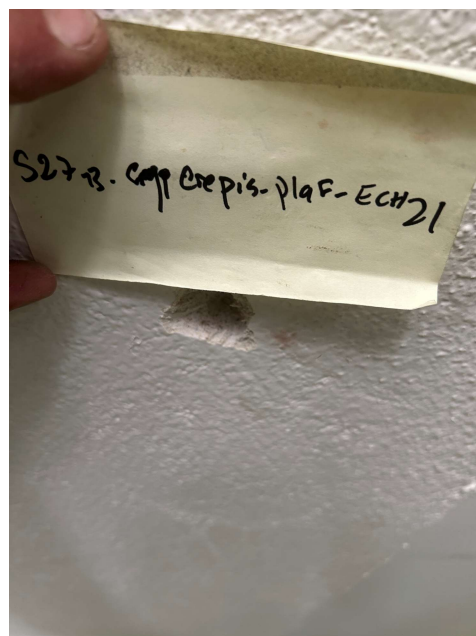


**Photographie 20** : S27-CREPIE-PLAFOND-ECH 19

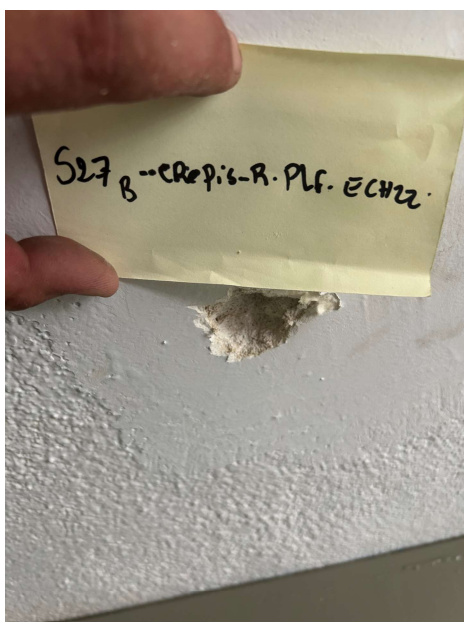




Photographie 21 : S27-CREPIS-PLAFOND-ECH 20



Photographie 22 : S27 B-GYPSE-PLAFOND-ECH 21



Photographie 23 : S27 B-CREPIS RENOV-PLAFOND-ECH 22

